



CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes



Conseillers en exercice	45
Présents	36
Nombre de pouvoirs	4
Votants	40

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2021 – 076

Séance du 7 juin 2021

Renouvellement d'un groupement de commandes de fournitures de carburants et autres combustibles

L'an deux mille vingt-et-un le sept juin à 19h, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Gioux, au nombre de 36, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 31 mai 2021.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs MOINE Michel ; DUCOURTIOUX Stéphane ; HAGENBACH Nadine ; COLLET-DUFAYS Céline ; HAYEZ Marie-Françoise ; ROUGIER Bernard ; BAUCULAT Annick ; LEGER Jean-Luc ; MALHOMME Elodie ; DEBAENST Catherine ; DURAND Serge ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie Hélène ; LABARRE Jacqueline ; ESTERELLAS Philippe ; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; SALVIAT Gérard ; LHERITIER Laurent ; BŒUF Jacques ; MERIGOT Pascal ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; PINLON Evelyne ; FOUGERON Roger ; AUMENIER Gérard ; PRIOURET Denis ; SAINTRAPT Alex ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie ; TOURNIER Jacques.

ETAIENT EXCUSES : M. LETELLIER Thierry suppléé par SALVIAT Gérard ; LABOURIER Dominique. TERNAT Didier

Ayant donné procuration : BOUQUET Benjamin et DUGAUD Isabelle à HAGENBACH Nadine ; VERONNET Jean-Luc et ARNAUD Christian à PINLON Evelyne.

ETAIENT ABSENTS : BRUNET Guy, Thierry ROGER ; JOSLIN Jean-Louis.

M. Denis PRIOURET présente le rapport suivant :

La Communauté Creuse Grand Sud est actuellement engagée dans un marché de fournitures de carburant et autres combustibles qui s'achève le 30 juin 2022 dans le cadre d'un groupement de commandes porté par le Département.

Le groupement de commandes de fournitures de carburant et autres combustibles va prendre fin, il convient de renouveler l'engagement de la Communauté de Communes.

Objet de la demande

Pour ce faire, la Communauté Creuse Grand Sud doit renouveler son adhésion au groupement de commande pour la passation du marché public relatif à la fourniture et la livraison de fioul, gazole non routier, carburants et AdBlue. Ce groupement de commandes a pour objet l'organisation de l'ensemble des opérations de mise en concurrence et de sélection du ou des attributaire(s) jusqu'à la notification du (des) marché(s) pour la fourniture et la livraison de fioul, de gazole non routier, de carburants et d'AdBlue, ainsi que la passation des avenants éventuels à ces marchés.

Le Département de la Creuse est le coordonnateur du groupement de commande et aura la qualité de pouvoir adjudicateur. Il sera chargé des opérations de mise en concurrence, de la gestion des procédures de passation des marchés jusqu'à leur notification, y compris la signature et la passation des avenants éventuels dans le respect des règles du droit des marchés publics.

La convention constitutive du groupement de commandes définit les modalités de fonctionnement du groupement ainsi que son périmètre. Elle est jointe en annexe.

Suite à la signature de la convention constitutive du groupement, la Communauté Creuse Grand Sud autorise le Département de la Creuse à lancer une consultation relative à la « fourniture et livraison de fioul, gazole non routier, carburants et AdBlue » qui sera passée dans le cadre de la procédure d'Appel d'Offres Ouvert en application des dispositions issues du Code de la Commande Publique.

L'accord-cadre fixera toutes les stipulations contractuelles et sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

La Communauté Creuse Grand Sud s'engage à respecter les règles relatives au droit des marchés publics, tant pour la passation des marchés publics afférents au groupement que pour leur exécution.

Les marchés issus de cette consultation seront conclus pour une période initiale qui court à compter de la date de notification pour une durée de 4 ans ferme.

Afin de répondre aux besoins, l'accord-cadre sera décomposé en 4 lots (les intitulés seront déterminés précisément lors de l'élaboration du dossier de consultation) :

- >Lot n°1 : Fioul et fioul supérieur ;
- >Lot n°2 : Gazole non routier et gazole non routier supérieur ;
- >Lot n°3 : Super sans plomb 95, super sans plomb 95 E10, super sans plomb 98, gazole et gazole supérieur ;
- >Lot n°4 : AdBlue et AdBlue supérieur.

Eléments financiers

Une estimation des besoins par lot est jointe en annexe.

La Commission d'Appel d'Offres du Conseil Départemental, Coordonnateur du groupement sera désignée comme Commission d'Appel d'Offre du groupement de commandes.

La Communauté Creuse Grand Sud versera une participation de 350 euros au Département de la Creuse, coordonnateur du groupement de commandes, pour les divers frais administratifs et de gestion (notamment les frais de publication, de reprographie, postaux etc.). Cette participation sera versée au coordonnateur après la notification des marchés et la communication de ces derniers aux membres par ses soins. La somme nécessaire est disponible au chapitre 011 article 62878 du budget de la Communauté Creuse Grand Sud.

Une fois les marchés signés, les financements nécessaires seront imputés sur le chapitre 011 article 60621 et 60622 du budget de la Communauté Creuse Grand Sud.

En conséquence, il est proposé au Conseil communautaire :

- D'AUTORISER la constitution d'un groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de fioul, gazole non routier, carburants et AdBlue,
- D'ACCEPTER l'adhésion au groupement de commandes pour la passation du marché public relatif à la fourniture et la livraison de fioul, gazole non-routier, carburants et AdBlue,

- D'AUTORISER Madame la Présidente à signer la convention constitutive du groupement de commandes, selon le projet ci-joint, définissant les modalités de fonctionnement de celui-ci ainsi que son périmètre,
- D'AUTORISER Madame la Présidente à signer tous les documents utiles à l'aboutissement de ce projet,
- D'ACCEPTER que le Département de la Creuse soit désigné comme coordonnateur du groupement ainsi formé, et comme pouvoir adjudicateur,
- DE DONNER SON ACCORD pour verser une participation de 350 euros au Département de la Creuse, coordonnateur du groupement de commandes, pour les divers frais administratifs et de gestion (notamment les frais de publication, de reprographie, postaux etc.),
- D'ACCEPTER que la Commission d'Appel d'Offres du Département de la Creuse soit désignée comme Commission d'Appel d'Offres du groupement,
- DE DESIGNER une personne référente pour être l'interlocuteur principal auprès du coordonnateur,
- D'AUTORISER le Département de la Creuse à lancer une consultation relative à la « fourniture et livraison de fioul, gazole non routier, carburants et AdBlue » qui sera passée dans le cadre de la procédure d'Appel d'Offres Ouvert en application des dispositions issues du Code de la Commande Publique,
- D'AUTORISER le Département de la Creuse à signer le(s) marché(s) à venir et les éventuels avenants en son nom et pour son propre compte.

Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité,

- **REJETE** les propositions énoncées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le 7 juin 2021 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le **18 JUIN 2021**

PUBLIEE le

Valérie BERTIN,
Présidente

